

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Sheila Shine (Liquid)
- **Identificateurs additionnelles de produit:** pas d'autres identificateurs
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produit de polissage
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Sheila Shine Inc.
7725 W 2nd Court
Hialeah, FL 33014
Phone: (305) 557-1729
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.
STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.
Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H350 Peut provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P331 NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Mousse, Poudre d'extinction, ou Dioxyde de carbone.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants:

64741-89-5	distillats paraffiniques légers (pétrole), raffinés au solvant ⚠ Carc. 1B, H350	30-60%
127-18-4	tétrachloroéthylène ⚠ Carc. 2, H351	10-30%
64741-88-4	distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant ⚠ Carc. 1B, H350	10-30%
1330-20-7	xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2A, H319;	7-13%

(suite page 3)




Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 2)

	STOT SE 3, H335	
100-41-4	éthylbenzène  Flam. Liq. 2, H225  Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304  Acute Tox. 4, H332	1-5%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· **Après contact avec les yeux:**

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Toux

Etourdissement

Dyspnée

Irrite la peau et les muqueuses.

Provoque une irritation oculaire.

Nausées

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

Perte des repères dans l'espace

· **Risques**

Peut être nocif par inhalation.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Risque d'incidents respiratoires.

Risque de perturbations du rythme cardiaque.

Peut entraîner des spasmes.

Cancérogène.

Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 3)

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.
Surveiller la tension artérielle.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 - Brouillard d'eau
 - Mousse
 - Poudre d'extinction
 - Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
 - Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
 - Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Veiller à une aération suffisante.
 - Tenir éloigné des sources d'inflammation.
 - Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
 - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.
 - Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration).
 - Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 4)

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Les déchets de papier, chiffons, ou copeaux métaux imbibés de produit doivent être jetés dans une poubelle métallique scellé destiné pour déchets inflammables.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Éviter les chocs et les frictions.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

127-18-4 tétrachloroéthylène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 25 ppm IARC 2A
EV (Canada)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 25 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 100 ppm Valeur plafond: 200; 300* ppm *Pic de 5 minutes dans toutes les 3 heures
REL (U.S.A.)	Minimiser le lieu de travail exp. concs .; Guide de poche Annexe A
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 685 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 170 mg/m ³ , 25 ppm BEI
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 25 ppm A3, IBE

1330-20-7 xylène

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 655 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 5)

TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 651 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 434 mg/m ³ , 100 ppm BEI
--------------	---

LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm A4, IBE
----------------	---

100-41-4 éthylbenzène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
-------------	--

EV (Canada)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
-------------	--

PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
--------------	--

REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 545 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
--------------	--

TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 87 mg/m ³ , 20 ppm BEI
--------------	---

LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 20 ppm
----------------	-----------------------------

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

127-18-4 tétrachloroéthylène

BEI (U.S.A.)	3 ppm Moyen: air expiré Heure: avant le poste Paramètre: Tétrachloroéthylène 0.5 mg / L Moyen: sang Heure: avant le poste Paramètre: Tétrachloroéthylène
--------------	---

1330-20-7 xylène

BEI (U.S.A.)	1.5 g/g créatinine Moyen: urine Heure: fin du poste Paramètre: Acides méthylhippuriques
--------------	--

100-41-4 éthylbenzène

BEI (U.S.A.)	0.7 g/g créatinine Moyen: urine Heure: fin du poste à la fin de la semaine de travail Paramètre: Somme de l'acide mandélique et de l'acide phénylglyoxylique (non spécifique, semi-quantitative) - Moyen: air expiré Temps: pas critique Paramètre: Ethyl benzène (semi-quantitatif)
--------------	---

· Contrôles de l'exposition

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 6)

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

· **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Protection respiratoire:**

- Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
- En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.
- Limites de vapeurs organiques approuvées par NIOSH et équipées de filtres de poussières/vapeurs devrait être utilisée.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

- Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

- Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Transparent
· Odeur:	Agréable
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	112 °C (233.6 °F)

· Point d'éclair	56 °C (132.8 °F) (TOC)
-------------------------	------------------------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
--	-----------------

· Température d'inflammation:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
--	----------------

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 7)

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	~1.1 Vol %
Supérieure:	~7.0 Vol %
· Propriétés comburantes	Non-oxydante.
· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	10 mmHg
· Densité:	
Densité relative à 20 °C (68 °F)	0.964 g/cm ³ (8.04 lbs/gal)
Densité de vapeur à 20 °C (68 °F):	> 1 (air = 1)
Taux d'évaporation à 20 °C (68 °F):	< 1 (butyl acetate = 1)
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 40 °C (104 °F):	<20.5 mm ² /s
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosifs.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.
Réactions au contact de certains métaux.
- **Conditions à éviter** Une chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Hydrocarbures
Composés chlorés

11 Informations toxicologiques

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 8)

· **Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

127-18-4 tétrachloroéthylène

Oral	LD50	2629 mg/kg (rat)
------	------	------------------

1330-20-7 xylène

Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)
----------	------	--------------------

100-41-4 éthylbenzène

Oral	LD50	3500 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Dermique	LD50	17800 mg/kg (lapin)
----------	------	---------------------

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation oculaire.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

127-18-4	tétrachloroéthylène	2A
----------	---------------------	----

100-41-4	éthylbenzène	2B
----------	--------------	----

· **NTP (Programme National de Toxicologie)**

127-18-4	tétrachloroéthylène	R
----------	---------------------	---

· **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

· **Voies d'exposition probables**

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

· **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Peut provoquer le cancer.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion, Respiration/Inhalation.

· **Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 9)

· **Toxicité aquatique:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

127-18-4 tétrachloroéthylène

LC50 | 4.99 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

1330-20-7 xylène

LC50 | 13.4 mg/l (pimephales promelas)

100-41-4 éthylbenzène

EC50 | 1-10 mg/kg (daphnia)

LC50 | 1-10 mg/l (grn)

4.2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· **Persistance et dégradabilité**

Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** UN1992

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT** Flammable liquids, toxic, n.o.s. (Ethylbenzene, Tetrachloroethylene)

· **ADR/RID/ADN, IMDG** FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (ETHYLBENZENE, TETRACHLOROETHYLENE)

· **IATA** Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Ethylbenzene, Tetrachloroethylene)

(suite page 11)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 10)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Classe** 3
 · **Étiquette** 3, 6.1

· **ADR/RID/ADN**



· **Classe** 3 (FT1)
 · **Étiquette** 3, 6.1

· **IMDG**



· **Classe** 3
 · **Étiquette** 3/6.1

· **IATA**



· **Classe** 3
 · **Étiquette** 3 (6.1)

· **Groupe d'emballage**

· **DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** III

· **Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : tétrachloroéthylène

· **Marine Pollutant:**



· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:** 36

· **No EMS:** F-E,S-D

· **Segregation groups** Liquid halogenated hydrocarbons

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 12)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 11)

· **Indications complémentaires de transport:**

· **DOT**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L chaque.

L'étiquetage en tant que polluant marin n'est requis que pour les envois en vrac en vrac. L'emballage en vrac comprend une capacité maximale de 450 L (119 gallons) pour un liquide et une masse nette maximale supérieure à 400 kg (882 livres) pour un solide. (Voir 171.4 (c))

· **ADR/RID/ADN**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L chaque.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 5.2.1.8.1)

· **Catégorie de transport**

3

· **Code de restriction en tunnels**

D/E

· **IMDG**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 5 L chaque.

Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage unique ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides ne sont pas soumis aux dispositions relatives aux polluants marins. (Voir 2.10.2.7)

· **IATA**



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg et des contenants intérieurs moins de 1 L chaque / 2 L net.

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- États-Unis
- SARA

· **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est listé.

(suite page 13)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 12)

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

127-18-4	tétrachloroéthylène
----------	---------------------

1330-20-7	xylène
-----------	--------

100-41-4	éthylbenzène
----------	--------------

· **Liste TSCA:**

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

127-18-4	tétrachloroéthylène
----------	---------------------

100-41-4	éthylbenzène
----------	--------------

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

127-18-4	tétrachloroéthylène	L
----------	---------------------	---

1330-20-7	xylène	I
-----------	--------	---

100-41-4	éthylbenzène	D
----------	--------------	---

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

127-18-4	tétrachloroéthylène	2A
----------	---------------------	----

100-41-4	éthylbenzène	2B
----------	--------------	----

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

(suite page 14)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 10 octobre 2019

Nom du produit: Sheila Shine (Liquid)

(suite de la page 13)

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)
(<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)
(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtelinc.com